



**Le syndicat des cadres et des personnels d'encadrement de la Douane**

**POUR LA DEFENSE DES CADRES ET LA DIVERSITE SYNDICALE**

« L'avenir ce n'est pas ce qui va nous arriver, c'est ce que nous allons faire » H. Bergson

## *Pourquoi voter CGC-Douanes ?*

La création de **CGC-Douanes** en 2011 a été motivée par la volonté de défendre les agents exerçant des responsabilités depuis l'inspecteur jusqu'à l'administrateur général afin que celui-ci soit valorisé à la mesure de son investissement et associé à l'élaboration des réformes qu'il est chargé de mettre en œuvre.

**CGC-Douanes** est composé de cadres de terrain qui connaissent la réalité de vos métiers et non pas que de permanents syndicaux qui en ont une image parfois distanciée.

Ouvert au dialogue, **CGC-Douanes** est un syndicat de propositions et de réflexions. Il privilégie la participation à l'opposition systématique et la concertation à la contestation permanente, en

rejetant toute mesure qui serait défavorable aux intérêts des cadres. Son action vise à garantir l'équilibre des perspectives de carrière offertes aux cadres originaires des 2 voies, qualifiées de « courte » et de « longue », pour que chacun y trouve son compte !

Parce que les syndicats douaniers sont trop souvent concentrés sur leurs problématiques particulières, ils oublient qu'ils font partie d'un grand ministère, Bercy, auquel **CGC-Douanes** revendique fortement son appartenance. Votre syndicat porte ainsi une attention soutenue aux mesures prises dans les autres directions et autres ministères (Intérieur, fonction publique...) qui peuvent impacter notre administration.

## *Ce qui a été fait entre 2011 et 2014*

Jeune syndicat, **CGC-Douanes** peut déjà présenter un **bilan très positif** sur la dernière mandature :

Ayant présenté des candidats dans chacune des CAP de la catégorie A, notre syndicat a obtenu **des sièges dès sa première participation aux élections (en IP et DSD)**. Il a participé activement aux CAP ainsi qu'aux instances de commandement pour les promotions dans l'emploi d'administrateur. Il a ainsi assuré une certaine diversité dans des CAPC où il n'y avait jusque là qu'uniformité (IP, DSD).

**CGC-Douanes** y a **défendu courageusement ses positions** en assurant la défense de ses adhérents mais aussi de tous ceux qui avaient besoin d'un légitime soutien. Elle a publié rapidement des comptes-rendus sans langue de bois et a aussi défendu des collègues qu'elle estimait injustement mis à l'écart.

**CGC-Douanes** a été **reçue par de nombreux parlementaires** dans le cadre de propositions de loi sur lesquelles elle a pu influencer.

Elle a été invitée par Bercy et la direction générale dans le cadre d'audiences bilatérales où elle a défendu un **point de vue souvent différent** de celui des autres OS, davantage tourné vers le qualitatif que le quantitatif.

Elle a aussi présenté son action dans les écoles (inspecteur-élèves, IP en formation...), participé aux élections à la Masse des douanes et réalisé de nombreux dossiers à la disposition de tous (carrières de la catégorie A, guide de la carrière dite « longue »)

Elle a été le seul syndicat à s'intéresser à la situation des **agents des douanes placés hors de notre administration** (mise à disposition, détachement, PNA...) de façon à ce qu'ils ne soient pas oubliés et que leur réintégration s'effectue dans les meilleures conditions.

# Les propositions pour les IP

## 1 – **IP2 : Pour un accès plus équitable au grade de DSD2**

- ▶ S'agissant des promotions sur place, CGC-Douanes a eu maintes fois l'occasion de signaler les disparités injustifiées qui existent entre les IP2. Aujourd'hui seuls les collègues occupant certains emplois dans des directions à compétence nationale (DG, DNRED, SNDJ...) peuvent bénéficier d'une promotion sans mobilité au bout d'un certain nombre d'années (6 – 7 ans). Il est nécessaire que tous les IP puissent accéder au grade de DSD2 sur place dès lors qu'ils ont effectué une ou plusieurs mobilités antérieures et, ce, quel que soit le poste qu'ils occupent (divisionnaire, chef de pôle...).
- ▶ Pour les IP2, il faudra rester vigilant sur les restrictions de mobilité que l'administration souhaite imposer en augmentant la durée minimum d'exercice au sein d'un même poste (passage de 2 à 3 ans). Une attention particulière devra être portée aux IP2 tout juste promus pour qui le premier poste est parfois davantage « subi » que « choisi ».

## 2 – **Davantage de débouchés attractifs pour les IP1 :**

- ▶ Certains collègues qui ont accédé rapidement au grade d'IP1 peuvent parfois patienter longtemps avant d'accéder à des emplois de chefs de services comptables et plafonner au dernier échelon de leur grade pendant un certain temps, sans pouvoir bénéficier d'avancements.
- ▶ Il n'est pas logique que certaines fonctions à fort enjeu stratégique et/ou managérial (chef de section DG, chefs divisionnaires, chefs de service...) ne soient pas mieux valorisées au regard de la difficulté de leur exercice et que les promotions se traduisent parfois par l'accès à des emplois, certes mieux rémunérés, mais de moindre responsabilité (quid notamment des chefs divisionnaires qui obtiennent une promotion comme chef de bureau (CSC) au sein de la division qu'ils ont dirigée ?).

## 3 – **Halte à la démagogie et à la confusion :**

- ▶ L'écart de rémunération entre les catégories ne cesse de se réduire alors que la charge de travail des cadres augmente : il faut une revalorisation équilibrée de l'ensemble des catégories.
- ▶ Contrairement à d'autres syndicats, CGC – Douanes n'est pas favorable à un recrutement plus large d'IP2 et au développement de l'expertise à tous les niveaux : il faut pouvoir conserver des débouchés attractifs sur des postes à forts enjeux managérial et stratégique dans une carrière où les fonctions d'expertise doivent rester marginales.

## 4- **Mieux prendre en compte les problématiques des cadres**

- ▶ Mieux prendre en compte les situations d'épuisement (syndrome du « burn out ») et assurer une véritable défense des cadres exposés à la critique régulière alors qu'ils ne font que leur travail ;
- ▶ Davantage de formation continue des cadres qui sont souvent moins formés que les agents qu'ils sont chargés d'encadrer faute de temps disponible.

### **Vos candidats du grade d'IP2**

Lara GOURDON (Adjoint opérationnel – SNDJ Paris)

Karine BORIS - TREILLE (Chef PAE - DR PAYS DE LOIRE)

Olivier FOUQUE (Adjoint chargé des questions juridiques et de la formation – SNDJ Paris)

Rachel BELLEGY (Paris Spécial – DI IDF)

### **Vos candidats du grade d'IP1**

Roland CHRETIEN (Chef de pôle logistique et informatique – DI MEDITERRANEE)

Claude BENOIT (Chef de division – DR DE STRASBOURG)

René PUECH (Responsable d'Unité Locale – SNDJ LILLE)

Patrick GLAD (Chef du pôle recouvrement – RR METZ)

**VOTER CGC-DOUANES, C'EST L'ASSURANCE QUE VOS  
PREOCCUPATIONS NE SERONT PAS MARGINALISEES !**